

# REUNION DU CONSEIL DE L'ECOLE DOCTORALE

**JEUDI 4 FEVRIER 2010**

*Assistent à cette réunion du Conseil de l'Ecole doctorale présidée par M. Dominique RABATE:*

M. Patrick BAUDRY, Vice Président du Conseil Scientifique  
M. François BART, directeur adjoint de l'Ecole doctorale.  
M. Patrick HENRIET, directeur adjoint de l'Ecole doctorale

Représentants des enseignants-chercheurs et personnels assimilés :

Mme Ana Maria BINET, Mme Elvire GOMEZ VIDAL, M. Pierre BEYLOT, Mme Valérie FROMENTIN, M. Pierre GUIBERT, M. Jean MONDOT, M. Jean-Paul REVAUGER

Représentant des personnels BIATOSS :

Mme Marie BOISSON-GABARRON

Membres excusés :

M. M. Denis RETAILLE  
M. Michel FIGEAC  
M. Yves-Charles GRANDJEAT  
M. Samaha KHOURY  
Melle Lilas KERMAIS  
Melle Marie PENDANX

## **1) Approbation du CR du dernier Conseil.**

M. Dominique RABATE rappelle les points à l'ordre du jour, le 1<sup>er</sup> étant l'approbation du dernier compte rendu. Aucune remarque n'étant formulée, le compte-rendu est adopté.

## **2) Bilan de l'évaluation de l'AERES**

Le 2<sup>ème</sup> point à l'ordre du jour concerne le Rapport de l'AERES qui a été joint à la convocation.

M. RABATE se félicite et se réjouit d'un rapport et d'une expertise très favorable pour l'Ecole doctorale dans son ensemble. La note globale est A ; un seul B concerne le suivi et l'insertion des doctorants.

Il est procédé à un tour de table pour recueillir l'avis des membres du Conseil concernant la réponse à apporter à cette évaluation notamment dans le domaine de la logistique et des moyens et également dans le domaine du suivi et de la valorisation des doctorants.

Sur le plan des moyens, M. RABATE souligne que l'appréciation de l'AERES sur le suivi des doctorants légitime la demande d'un poste supplémentaire pour l'Ecole doctorale.

Au niveau matériel, il explique qu'un bureau a été mis à disposition pour la direction de l'Ecole doctorale ; il est actuellement en attente du mobilier. Ce bureau sera partagé avec le chargé de mission aux politiques scientifiques, M. GRANDJEAT.

Concernant la valorisation des doctorants, la question est posée de savoir si c'est à l'ED ou aux équipes de recherche de faire la valorisation des doctorants.

Sur le site de l'Ecole doctorale, on pourrait faire la communication de la journée des doctorants ; et faire figurer un catalogue des sujets de thèse et les résumés des thèses soutenues.

Des articles pourraient également y paraître sous la responsabilité et avec la validation des équipes de recherche.

Il est noté que pas assez de directeurs de thèse viennent aux journées des doctorants – notamment pour écouter les doctorants parler de leur travaux.

Une autre remarque est faite sur le fait que les directeurs d'équipe ne sont pas toujours destinataires des informations qui sont adressées aux doctorants.

Mme GOMEZ VIDAL est en désaccord avec la note « B » attribué pour le suivi et le devenir des doctorants.

L'Ecole doctorale a la capacité de connaître le devenir des docteurs à 1 an (publication chaque année d'une brochure Devenir des docteurs de l'année précédente. La CEP (Cellule, études et prospective » est chargée de l'enquête sur le suivi des docteurs à 4 ans.

Il est observé que les Equipes de recherche n'ont pas de note : ce n'est qu'à la suite de la réunion prévue en mars, de la commission d'évaluation et de régulation que les notes seront transmises.

Globalement, on peut observer la reconnaissance des SHS par l'AERES par le fait que la logique d'excellence des SHS n'est pas calquée seulement sur les sciences dures.

L'objectivation d'un certain nombre de choses et les critiques font avancer.

La direction remercie le Conseil et notera donc un certain nombre de points dans la réponse à envoyer à l'AERES.

### **3) Prix de thèse 2010 du PRES**

C'est un système à double détente : tout d'abord, les équipes de recherche proposent un candidat, ensuite le Conseil de l'Ecole doctorale du PRES se réunira le 8 mars pour une sélection des dossiers puis les candidats retenus seront auditionnés par un jury international fin mars.

Il a été demandé à Bordeaux3 de proposer les professeurs étrangers invités pour participer à ce jury international.

La synthèse en langue anglaise des travaux de thèse se justifie par la composition internationale du jury. Mme Elvire GOMEZ VIDAL demande que soit fait état de sa protestation : elle souhaite que la synthèse puisse être faite dans d'autres langues, notamment en espagnol.

Les équipes suivantes ont proposé un candidat au prix de thèse 2010 : TELEM, AUSONIUS, EEE, LNS, IRAMAT, MICA.

### **4) Validation des dossiers post-docs PRES.**

Le PRES a déclaré qu'il ferait un effort pour les SHS. De plus, l'ED dispose d'une provision budgétaire pour financer 1 post-doc.

Le post-doc se situe dans une logique de carrière de mobilité ; cela tend à éliminer les candidats de disciplines où il y a des concours. On assiste avec le développement des post docs à une évolution sur le modèle des sciences dures : thèse en trois ans, mais poursuite du travail un ou deux ans de plus par le post-doc.

Présentation des candidatures :

Mme FROMENTIN présente le sujet proposé par AUSONIUS Il concerne les domaines de l'archéologie, de l'anthropologie biologique principalement. Le projet sera effectué en collaboration principalement avec les chercheurs du PACEA de Bordeaux1 et, ponctuellement avec IRAMAT.

M. GUIBERT présente le projet proposé par IRAMAT. Il concerne les domaines de l'archéologie, de l'archéométrie, de l'anthropologie funéraire, des sciences des matériaux.

Ce projet prévoit la collaboration de trois laboratoires IRAMAT et AUSONIUS pour Bordeaux3 et PACEA de Bordeaux1.

Le sujet de LNS nécessite une réécriture pour pouvoir être présenté au PRES.

### **5) Présentation de l'évolution du service de la Recherche.**

Mme Nathalie TIFFON, chef du Service de la Recherche, de la valorisation et des études doctorales, présente la réorganisation du service qui est réalisée depuis le 4 janvier dernier en 3 pôles :

- Le pôle doctorat, chargé de toutes les opérations liées aux inscriptions, de la formation est composé de 3 contractuels qui se sont réparties les équipes pour que doctorants et directeurs de thèse aient affaire à un seul et unique référent.

Il est composé également du pôle soutenance composé d'une contractuelle à plein temps et d'une contractuelle à mi-temps. 1 titulaire a été nommée à la rentrée et une autre titulaire est responsable de l'ED.

- Le pôle financier qui accueille une nouvelle contractuelle. Ce pôle est composé de 4 personnes qui se répartissent la gestion financière et la logistique des colloques des équipes. Une seule titulaire et 3 contractuelles composent ce pôle.

-Le pôle Valorisation de la recherche, communication et médiation scientifique composé de Philippe Holmière, contractuel qui remplace le poste laissé vacant par Isabelle Foucher, et de deux titulaires chargé de la valorisation, de la communication et de la médiation scientifique. Il y a donc 9 contractuels sur les 16 personnes composant le service.

C'est donc une restructuration importante du service avec une autonomisation de l'Ed, voulue par la direction de l'ED.

Le fonctionnement du service est très récent et il sera procédé à des ajustements si nécessaire.

### Questions diverses

S'agissant des formations, l'Urfist déplore que peu d'étudiants aient assisté aux formations programmées ; il en est de même en cartographie : seulement 1/3 des inscrits.

Il serait nécessaire de faire un mail aux étudiants pour leur rappeler qu'il est nécessaire de prévenir quand on ne peut venir pour que les doctorants inscrits sur la liste d'attente puissent bénéficier de la formation.

La remise des diplômes ne se faisant pas au PRES, la question se pose de savoir si on doit organiser une cérémonie à Bordeaux3, à quelle date, avec quel budget.

Il est décidé du maintien de la cérémonie pour la 3<sup>ème</sup> édition avec un protocole allégé dans la semaine du 12 au 16 avril ou du 3 au 7 mai.

Le président doit demander au Recteur quelle date lui conviendrait.

Fixation du prochain Conseil de l'ED mardi 9 mars 2010 de 10 à 12 heures.

Il sera mis à l'ordre du jour le doctorat label européen, les différents calendriers pour la rentrée prochaine.

La séance est levée à 12 heures 30.